



Comité de suivi des examens du 2 avril 2026

Expression liminaire du Snes au titre de la FSU

Le grand nombre de postes supprimés dans l'académie de Lille pour la rentrée 2026 augure une diminution du vivier de correcteurs pour l'ensemble des examens. Cela entraînera une hausse du nombre de copies et une dégradation des conditions d'organisation des épreuves et de correction. Ces décisions strictement budgétaires vont encore accroître la pénibilité du travail des enseignants et des personnels des services.

Nous constatons que dans ces conditions, une nouvelle fois, il n'est pas possible de réduire le nombre de copies en HGEMC au **DNB**.

Sur le DNB, plus globalement, le Snes renouvelle, comme il le fait au niveau national, son opposition au pilotage par l'évaluation qui guide les instructions, circulaires et notes de service (dont celle publiée au Bo du 26 mars) pour contraindre les modalités d'évaluation du contrôle continu : si les taux de réussite étaient à la baisse pour la session 2026, la responsabilité n'en incomberait qu'aux conditions d'enseignement qui se dégradent et à l'accompagnement des élèves à besoins particuliers qui est sabordé. L'instruction Geffray est emblématique de cette volonté de faire peser la responsabilité de l'échec sur les équipes, tandis que les élèves sont renvoyés à la seule responsabilité individuelle.

Au sujet du DNB : nous réitérerons les demandes de revalorisation des indemnités que nous faisons chaque année, notamment sur la rémunération de l'oral, dont le niveau est outrageusement insuffisant.

En lycée, nous demandons que la pondération pour classes à examen s'applique pour les professeurs EPS, et que les enseignants encadrant l'EPPCS (enseignement de spécialité) soient reconnus comme le sont les certifiés qui encadrent les enseignements de spécialité.

Plusieurs enseignants en mission d'examen n'ont pas reçu à ce jour les **remboursements** de leurs frais d'hébergement pour la session de 2025, certains les ont reçus cette semaine (c'est le cas en Lettres et en Arts appliqués par exemple) Ces frais représentent souvent des montants de plus de 600 € : il est inacceptable que des personnels doivent financer l'organisation des examens nationaux sur leurs propres ressources. Nous demandons que les remboursements pour des montants aussi élevés soient versés au cours des mois de juillet et août suivant la mission. Nous rappelons que ces collègues ont déclaré leurs états de service en temps et en heure.

Cyberattaque.

Nous déplorons le manque de transparence et de réactivité du MEN, (cf attaque des données).

Nous demandons d'avoir les chiffres précis de l'impact de la cyberattaque sur les établissements. Nous rappelons notre demande de préciser les modalités de repérage des difficultés dans des circulaires, car pour l'instant il y a du flou autour des épreuves et des inquiétudes pour les élèves.